académie Strasbourg

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 10 septembre 2012

Simone de BUTLER
Martine KNAUER
Anne STRASSER
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'Histoire/Géographie
à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'Histoire/Géographie
Lycées/Collèges (public/privé)
S/C du Chef d'Etablissement

RECTORAT

POLE PEDAGOGIQUE

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Simone de BUTLER
Martine KNAUER
Anne STRASSER

Tel. : 03.88.23.38.59
03.88.23.38.71
03.88.23.38.80
Fax : 03.88.23.39.63
Mel :
ce.ipr@ac-strasbourg.fr

Références :

OBJET : Lettre de rentrée adressée à tous les professeurs d'Histoire Géographie

Chers collègues,

Comme à chaque rentrée, vous retrouvez la lettre du même nom, riche en informations de toute nature. Nous soumettons à votre lecture attentive ce document de début d'année, élaboré de manière à être consulté sous forme numérique (format PDF).

Permettez-nous de vous souhaiter une excellente année scolaire 2012-2013. Nous espérons que cette rentrée se fera dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, pour nous assister dans nos tâches, Catherine Lallement et Christophe Marchand seront chargés de mission d'inspection. Martine Knauer se consacre en effet à sa mission de DAFOR (Déléguée Académique à la Formation) tout en gardant le dossier Abibac assistée de Loïc Fournier, chargé de mission bilingue et Abibac. Anne Strasser, quant à elle, remplit les fonctions de vice-doyen du collège des IA-IPR.

Les programmes de collège et de lycée, arrivés au terme de leur renouvellement, affichent avec force trois finalités communes – culturelles, intellectuelles et civiques – afin que les élèves puissent vivre et s'intégrer dans la société. La compréhension du monde contemporain par l'étude des sociétés du passé et celle de l'action des sociétés actuelles sur leur territoire donne tout son sens à l'enseignement de nos disciplines.

C'est par un enseignement à la fois incarné et actualisé, rigoureux mais attractif, que pourront être atteints les objectifs que nous nous fixons : stimuler la curiosité des élèves pour nos disciplines et soutenir leur désir de se projeter dans un avenir professionnel et d'adulte responsable.

Nous espérons que ce document de début d'année stimulera votre réflexion et vos actions, qu'il répondra à vos questions les plus immédiates et vous permettra de lancer en toute sérénité le travail de l'année. Après une période de renouvellement intense et indispensable, nous poursuivons la consolidation des programmes et des nouveaux dispositifs. La réflexion sur les connaissances mais aussi et surtout sur les capacités à acquérir reste à approfondir. Socle commun et accompagnement personnalisé doivent nous permettre d'envisager conjointement les deux, ainsi que le renouvellement en profondeur de l'approche de l'évaluation.

Nous vous assurons de notre écoute attentive et de notre soutien, et vous souhaitons une bonne rentrée 2012.

Bien cordialement,

Les Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire et de Géographie

Simone de BUTLER
simone.de-butler@ac-strasbourg.fr

Martine KNAUER
martine.knauer@ac-strasbourg.fr

Anne STRASSER
anne.strasser@ac-strasbourg.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Afin de limiter les impressions papier et de faciliter la lecture de ce document de début d'année, nou vous en proposons une forme PDF, avec :

- *des liens actifs du sommaire vers les rubriques concernées,*
- *des liens intégrés aux différentes parties pour renvoi vers les pages internet ou les document utiles.*

Nous souhaitons profiter de l'occasion pour remercier très chaleureusement tous ceux d'entre vous qu s'investissent dans les différentes actions, ainsi que les coordonnateurs qui font remonter les diverse consultations dont vous êtes destinataires.

Si vous constatiez une erreur de lien, merci de me le signaler à : anne.strasser@ac-strasbourg.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur les rubriques pour les ouvrir…

Cette image en bas à droite de chaque page vous permet de revenir au sommaire…

NOUVEAUTÉS
- Collège
- Lycée

FORMATION
- **Le Plan Académique de Formation 2012-2013**
- **Les stages à public désigné**
- **Les FTP (Formations Territoriales de Proximité)**

EXAMENS
- Collège : DNB
- Baccalauréat technologique
- Baccalauréat général

ENSEIGNEMENT BILINGUE

HISTOIRE DES ARTS

DOSSIERS TRANSVERSAUX
- EDD
- Culture de Défense
- Concours scolaires
- Archives - musées

TICE
- Liste de diffusion
- Cahier de texte numérique

NOUVEAUTÉS

Rappel général : Seuls **les programmes ont un caractère obligatoire** et définissent le cadre légal des enseignements. Les ressources pour la classe n'ont pas de caractère obligatoire mais aident grandement à la mise en œuvre des programmes et en explicitent l'esprit.

> Cf. En application de la loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École, «la liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection».
>
> **Les programmes sont, en conséquence, la seule référence réglementaire adressée aux professeurs.** Les ressources et documents proposés aux enseignants garantissent ce principe, il revient à chaque enseignant de s'approprier les programmes dont il a la charge, d'organiser le travail de ses élèves et de choisir les méthodes qui lui semblent les plus adaptées en fonction des objectifs à atteindre.
>
> **Les ressources pour faire la classe proposées par la DGESCO ne sont que des appuis à la libre disposition des professeurs.**

De manière générale la mise en œuvre des nouveaux programmes s'accompagne de formations qui se tiennent l'année précédente ou en début d'année scolaire. Elles sont assurées par des formateurs qui sont eux-mêmes enseignants dans ces classes.

Le contenu des formations est disponible en ligne sur les nouvelles pages pédagogiques du site académique, où vous trouverez également un lien vers les formations proposées dans les autres académies.

En guise de préparation, les fiches ressources comportent des indications sitographiques et bibliographiques très précieuses et constituent en elles-mêmes une trame préalable très utile à la réflexion. Le travail interne à l'équipe disciplinaire de l'établissement est également irremplaçable et nous ne saurions que vous y encourager vivement dans les cas où il ne serait pas encore pratiqué.

Collège

L'application des **nouveaux programmes de collège prend effet au niveau 3ème**. Ils sont consultables sur le site Eduscol et parus au BO spécial N° 6 du 28 août 2008. Pour mettre ce nouveau programme en œuvre des **« ressources pour faire la classe en 3ème »** s'ajoutent à celles déjà disponibles pour la classe de 6ème, 5ème et 4ème.

http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html
http://eduscol.education.fr/pid23208-cid60611/ressources-pour-la-classe-de-troisieme.html

Cette année verra la mise en place de **nouvelles épreuves du Diplôme National du Brevet**, qui vous ont été présentées lors des formations du printemps. Les textes sont parus au BO n°13 du 29 mars 2012. Les annales zéro sont disponibles sur Eduscol. Nous vous recommandons d'en prendre connaissance sans attendre.

http://eduscol.education.fr/pid23235-cid59348/diplome-national-du-brevet-session-2013.html

Lycée

- **séries générales :**

L'une des grandes nouveautés concerne **la mise en œuvre des programmes de Terminale**. Les programmes parus au BO n°8 du 13 octobre 2011 et les fiches ressources sont consultables dès à présent.

Les épreuves des séries ES et L, ainsi que de l'option de terminale S, sont définies dans le BO special n°7 du 6 octobre 2011. Les textes et explications sont disponibles sur le Portail National Histoire et Géographie.

Les programmes d'ECJS Seconde et d'ECJS de Première applicables tous deux depuis la rentrée 2011 sont parus au BO spécial N° 9 du 30 septembre 2010 et du 26 mai 2011.

- **séries technologiques**

Un **nouveau programme en série STMG** (ex STG) entre en vigueur à cette rentrée en classe de Première, et est disponible en ligne. Dans la mesure où le programme ne subit pas de transformation majeure dans son esprit, nous avons fait le choix d'en accompagner le changement par la production de ressources. Dès que celles-ci seront disponibles sur le site académique, vous serez prévenus par le biais de la liste de diffusion.

Retour au sommaire

FORMATION

A consulter : la page du site académique de la Délégation Académique à la Formation

• Stages à candidature individuelle

Dates limites d'inscription :
16 septembre pour les préparations aux concours interne
23 septembre pour les candidatures individuelles

Le **Plan Académique de Formation** est exclusivement consultable sur Internet.
Pour y accéder, un lien a été placé sur la page d'accueil du site académique.
Les formations Histoire-Géographie sont disponibles ici :
https://fim-hn-01.orion.education.fr/gaia/gastr/dispo/liste_dispo.jsp?cId=&cAnnee=2012&motLib=&cCoObjt=&cCoThem=LI

La formation consacrée à l'Histoire Géographie est axée cette année sur la maîtrise des capacités et la progressivité de leur acquisition, en particulier dans le cursus collège. Dispositif 12A0150396
https://fim-hn-01.orion.education.fr/gaia/gastr/dispo/arbre_dispositif.jsp?cCode=12A0150396

En partenariat avec l'APHG (association des professeurs d'histoire géographie) deux stages sont proposés. Le premier est intitulé « **L'Afrique, les défis du développement** » et animé par Roland POURTIER, professeur émérite à l'université de Paris Sorbonne. Il devrait garantir une bonne actualisation des connaissances sur ce point. En histoire la thématique porte sur « **La Chine et le monde depuis le mouvement du 9 mai 1919** », en écho aux nouveaux programmes de lycée. L'intervenant n'est pas encore connu.

Les nouveaux programmes d'ECJS font l'objet d'un stage que nous vous recommandons.
https://fim-hn-01.orion.education.fr/gaia/gastr/dispo/liste_dispo.jsp?cId=&cAnnee=2012&motLib=&cCoObjt=&cCoThem=MC

Les formateurs et le Groupe Recherche et Formation dédié aux TICE ont produit d'excellents tutoriels disponibles en ligne, et pensés pour répondre à différents niveaux de besoins, de débutant à expert.
http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/usages-des-tice/

Avenir et territoires : le retour !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce stage très attendu sera consacré cette année à la thématique suivante : « Mobilités et territoires ». **Dispositif 12A0150288, module 25585**

N'oubliez pas de consulter également les rubriques suivantes :

- Préparation aux concours internes
- Education à la citoyenneté,
- Education au développement durable,
- Ouverture culturelle, internationale
- Sections bilingues, européennes et internationales LCR où se trouve un stage du Mémorial d'Alsace-Moselle.

S’agissant de la vie de l’établissement des stages sont également consacrés à **la gestion des élèves à besoins pédagogiques spécifiques et des élèves en situation difficile.**

NB : Des stages de formation à l’intention des professeurs néo-titulaires et contractuels sont également prévus.

- **Stages à publics désignés**

Rappelons que le professeur choisi est chargé de diffuser l'information auprès de l'équipe.

- **Nouveaux programmes de Terminales générales :**

Les formations « Problématisation et propositions de mise en œuvre des nouveaux programmes d'Histoire/Géographie de Terminales», **dispositif 12A0150290**, se déclinent en deux modules : l'un consacré aux programmes des séries ES/L (journées départementales), l'autre à l'option de la série S (journée académique).
Elles auront lieu à partir de la mi-octobre. Le courrier de candidature vous a été adressé cette semaine.
Comme il est d'usage pour ce genre de stage, il est indispensable qu'au moins un membre de chaque équipe pédagogique y assiste et transmette à son retour les informations aux membres de l'équipe, et ce d'autant plus que les enjeux liés à un nouvel examen en juin 2013 sont particulièrement forts.

Le **bilan de l'application du programme de 3ème** est prévu avec les coordonnateurs de discipline au même titre que ce qui s'est fait pour les programmes de 6ème et de 5ème. Dans le même ordre d'idées les professeurs coordonnateurs de lycée seront sollicités pour établir avec les équipes un **bilan du programme entré en vigueur en Première.** Les modalités d'organisation de ces bilans suivront sous peu.
Le compte-rendu des formations nouveaux programmes de 3e :
http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/aide-a-la-mise-en-oeuvre-des-programmes/programmes-de-troisieme/
Le compte-rendu des formations nouveaux programmes de 1ère :
http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/aide-a-la-mise-en-oeuvre-des-programmes/programmes-de-premiere-generale/

- **Les formations de type FTP (Formation Territoriales de Proximité)**

Nouvelle modalité de formation lancée cette année, les FTP seront amenées à prendre de l'ampleur.
Toutes les explications sont sur les pages de la DAFOR qui y sont consacrées :
http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/dafor/formations-territoriales-de-proximite-ftp/

- **Journées « interdegré »**

Afin de développer la réflexion sur des démarches transdisciplinaires encouragées par la mise en place du socle commun des **journées dites « interdegré »** sont organisées à la demande des chefs d'établissement. Elles sont consacrées plus spécifiquement à l'élaboration de projets communs entre le cycle 3 et le collège. Au lycée le dispositif équivalent existe sous le nom de **journée « intercycles »**.

Dans tous les cas le thème de réflexion est ajusté aux besoins des établissements, fondé sur la mutualisation des compétences des enseignants des deux cycles et de nature à favoriser une transition pour les élèves lors de ces passages qui peuvent se révéler difficiles pour certains d'entre eux.

- **Colloques et séminaires**

Festival international de Géographie (FIG) de Saint Dié, du jeudi 11 au dimanche 14 octobre 2012. Il est consacré au thème suivant «Les facettes du paysage : nature, culture, économie » et le pays invité est la Turquie. Ces journées de formation sont des occasions uniques d'actualisation des connaissances et très stimulantes intellectuellement. Le courrier d'inscription, pour des OM sans frais, parviendra dans vos établissements cette semaine.
http://www.saint-die.eu/accueilfig.html

Les rendez vous de l'Histoire de Blois du jeudi 19 au dimanche 21 octobre 2012 sont intitulés « Les Paysans ». http://www.rdv-histoire.com

Les comptes rendus sont consultables en ligne sur les sites de ces manifestations.

S'ajoutent les **Cafés historiques** animés par Marcel Spisser à Strasbourg et à Mulhouse, ainsi que les **Cafés géographiques** organisés à Mulhouse par Françoise Dieterich et à Strasbourg par François Guyon, tous deux

professeurs en CPGE. Vous serez tenus au courant des dates et des thèmes abordés grâce à la liste de diffusion. N'hésitez pas à profiter de l'intervention des spécialistes invités sur des questions en débat dans nos disciplines.

Retour au sommaire

EXAMENS

Nous tenons à **remercier vivement tous les collègues** pour leur efficacité et leur coopération dans la correction des épreuves des différents examens. Les correcteurs du baccalauréat ont tous été présents et ont fait preuve d'un grand professionnalisme. La charge de travail importante a ainsi pu être menée à bien.

Les absences pour la correction du DNB sont en diminution. Il n'en reste pas moins qu'elles perturbent le bon déroulement des opérations, et qu'elles ne sont pas tolérables. Nous rappelons à cet égard que **la correction des examens fait partie des obligations de service** et que les efforts d'organisation déployés conjointement par les services de la DEC et de l'inspection ont été compromis par ces défections.

La charge de correction restera importante cette année.
Nous mobiliserons l'ensemble des correcteurs afin de la répartir au mieux.
Un courrier spécifique vous parviendra début 2013, fixant dates et modalités de correction.

Collège

- **DNB**

Le DNB 2013 est modifié par de nouvelles épreuves, qui ont été présentées lors des stages de formations nouveaux programmes de 3e du printemps dernier.
La définition des nouvelles épreuves se trouve dans le BO n°13 du 29 mars 2012. Eduscol consacre une page à la session 2013 : http://eduscol.education.fr/cid59348/diplome-national-du-brevet-session-2013.html

Dans l'attente de chiffres plus détaillés, voici quelques données indicatives :

taux de réussite	académie	national
session 2011	85,9%	83,4%
session 2012	86%	84,5%

- **L'épreuve « Histoire des arts »**

Voir la rubrique concernée ici : Histoire des Arts

Lycée

- **Baccalauréat technologique**

ST2S *Réalisé à partir de 14 fiches rendues sur 14 correcteurs*	***Moyenne des copies***	**11,3**	(-) 9,7	(+) 12,6
	Nombre de copies par paquet	**50** en moyenne	(-) 42	(+) 58
	Statistiques sur les sujets d'études			
	Sujet 1 : *Berlin*	Sujet 2 : *Espagne*	Sujet 3 : *Les Français dans le monde*	Sujet 4 : *Les territoires du Pacifique*
	54,4 %	**0,4 %**	**42,5 %**	**2,7 %**

STG *Réalisé à partir de 36 fiches rendues sur 40 correcteurs*	***Moyenne des copies***	**12,1**	(-) 10,1	(+) 13,5
	Nombre de copies par paquet	**52** en moyenne	(-) 37	(+) 58
	Statistiques sur les sujets d'études			
	Sujet 1 : *Les jeunes*	Sujet 2 : *Les classes moyennes*	Sujet 3 : *La Chine*	Sujet 4 : L'*Union européenne*
	26 %	**17 %**	**36 %**	**21 %**

Evolution des moyennes :

	2012	2011	2010	2009	2008
ST2S	11.3	12.5	10.2	11.8	
STG	12.1	13.3	12.2	11.1	10.49

- **Baccalauréat séries générales**

Epreuves de terminale :

81 professeurs ont répondu à l'enquête (71 en 2011, 57 en 2010, 97 en 2009) (réponse par voie numérique exclusivement)

	2012	2011	2010	2009
moyenne académique	10.74	10.90	10.68	10.88
série L	10.13	10.64	10.25	10.97
série ES	10.96	10.75	10.63	10.82
série S	11.13	11.30	11.16	10.86

Sujets :

			En série S	ES/L
Histoire	1ère partie *trois sujets au choix*	Composition 1	« La décolonisation de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960 »	« L'Europe dans la Guerre Froide (1947-1989) »
		Composition 2	« La Ve République : institutions et vie politique »	
		Etude d'un ensemble documentaire	« Vers un nouvel ordre mondial : espoirs et réalités »	
Géographie	2e partie Croquis de géographie *deux sujets au choix*	Croquis 1	« L'espace méditerranéen : une interface Nord/Sud »	« Un espace en recomposition : la Russie »
		Croquis 2 :	« Centres d'impulsion et inégalités de développement dans le monde »	

Les résultats se décomposent ainsi par séries :

	Nombre d'enquêtes	**Total de copies**	**Copies compo 1**	**Copies compo 2**	**Copies EED**	**Croquis 1**	**Croquis 2**	**Note moyenne sur 20**	**Composition 1**	**Composition 2**	**EED**
Série L	13	675	162	81	432	162	393	**10.13**	11.11	11.13	9.22
			24%	12%	64%	29%	71%				
SÉRIE ES	27	1571	437	335	796	551	1016	**10,96**	11.53	12.03	10.26
			28%	21%	51%	35%	65%				
SÉRIE S	41	2357	451	550	1358	1078	1219	**11,13**	12.9	12.3	9.87
			19%	23%	58%	47%	53%				

On peut noter que l'académie se situe parmi les premières académies de France toutes matières confondues avec un taux de réussite de 92,8% (moyenne nationale 89,5%).

Epreuve anticipée de 1ère S : Une dizaine de copies ne comportent pas de compositions.

	nombre de copies		**Note moyenne sur 20**
TOTAL	**2017**		**10.93** (8,8 <-> 13.1)
COMPOSITION 1	738	36,7 %	**11.5**
COMPOSITION 2	1268	63,3 %	**10.52**

Questions relatives aux changements de série :

Pour répondre à toutes les interrogations relatives aux modalités de conservation de notes, ou de nouveau passage d'épreuves selon les cas, le Ministère a mis en ligne une page spécifique, disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/cid60987/bac-2013-questions-reponses.html

Retour au sommaire

HISTOIRE DES ARTS

- ## Collège et DNB :

L'oral « Histoire des arts »

Rappelons l'existence du Portail National Histoire des Arts, qui recense toutes les ressources utiles : http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/

Les nouvelles modalités d'évaluation au DNB sont définies dans la circulaire du 3 novembre 2011, parue au BO n° 41 du 10 novembre 2011, et précisées sur Eduscol : http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/enseigner/examens-et-concours/dnb.html

- ## Stages :

Les stages dédiés à ce nouvel enseignement ont rencontré un vif succès : ils ont été recentrés cette année sur des thèmes qui n'ont pas encore été abordés. Ils s'adressent **indifféremment aux professeurs de collège et de lycée** et comportent un volet scientifique ainsi que des pistes pédagogiques et d'évaluation selon les critères de l'épreuve.

Les stages du PAF, qui se présente exclusivement en version numérique, portent respectivement sur les thèmes suivants :

- « Autour de l'architecture urbaine »
- « Le XXe siècle à travers trois cinéastes »

Par ailleurs nous vous recommandons la consultation des **ressources en ligne** sur les sites du CRDP de Strasbourg, Eduscol, ainsi que le texte de cadrage BO N° 32 du 28 août 2008 dont les orientations se déclinent pour le premier degré, le collège et le lycée.

Retour au sommaire

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

• En collège :

La mise en œuvre des nouveaux programmes arrive au niveau de la classe de 3°, avec l'échéance d'épreuves renouvelées pour le DNB. Les épreuves de l'examen restent alignées sur l'examen national, et les sujets seront les sujets nationaux traduits, comme par le passé.
Les formations ont permis d'ouvrir des pistes de réflexion, et donné des éléments d'approche pour **l'ensemble des nouveaux programmes de 3° d'histoire et de géographie, qui sont abordés intégralement en allemand.**
En conséquence, les horaires d'enseignement en langue allemande restent de 2 heures en 6°, 5° et 4° et de **2,5 heures** en 3°, pour permettre le traitement de l'ensemble du programme d'histoire et de géographie en vue des épreuves écrites du DNB.

Rappel des questions à traiter :

	Histoire		**Géographie**	
6ème **Total : 33h**	L'Orient ancien	10% du temps soit 3-4H	Tout	33H
	La civilisation grecque:	25% soit 9-10h		
	Rome	25% soit 9-10h		
	Les empires chrétiens:	10% soit 3- 4h		
5ème	L'Occident féodal (partie II)	40%	Partie I : La question du DD, en entier	25%
	Vers la modernité (partie VI)	40%	Partie II : Des sociétés inégalement développées : le thème 4, obligatoire : la pauvreté dans le monde	10%
	Ce sont donc les deux parties lourdes du programme		Partie III : des hommes et des ressources 3 thèmes au choix sur 5, en entier	35%
4ème	Partie I, question 3 : « les difficultés de la monarchie sous Louis XVI », éventuellement		Partie I : question 1 : les espaces de production majeurs question 2 : les échanges de marchandises question 4 : les lieux de commandement	un tiers des 40%, prévus
	Partie II : « La Révolution et l'Empire », en entier *NB : l'événementiel de la Révolution peut être traité en langue française, en fonction de l'aisance des élèves en allemand*	25% du temps	partie II : les territoires de la mondialisation en entier	50%
	Partie III : « Le XIXe siècle », en entier	50% du temps		

RAPPEL : les questions qui ne sont pas indiquées sont traitées en français, ainsi que l'éducation civique. Les compétences restent les mêmes ⇒ voir le diaporama concernant le programme de 6° sur le site académique, ainsi que les approches et l'intégration de l'histoire des arts, davantage guidées dans le programme français, que vous pouvez orienter vers une vision plus spécifiquement franco-allemande.
En terme de travail des capacités en 4° et 3°, l'objectif est d'approfondir ce qui a été mis en place les années antérieures, en jouant sur leur association, par ex. : *beschreiben und erklären*. S'ajoutent les capacités propres à l'histoire des arts, qui sont rappelées ci-dessous :

Identifier la nature de l'œuvre	*das Kunstwerk gattungsmäßig einordnen können*
Situer l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique	*das Kunstwerk zeitlich einordnen und dessen kunsthistorische Bedeutung erklären können*
Décrire l'œuvre et en expliquer le sens	*das Werk beschreiben und dessen Aussage erläutern können*
distinguer les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art	*zwischen der künstlerischen und der historischen Dimension eines Kunstwerks unterscheiden können*

Nous aurons l'occasion d'échanger sur la mise en œuvre des programmes lors des formations de l'année, où vous serez conviés sans inscription individuelle préalable. Nous aurons ainsi l'occasion de faire un bilan de la mise en œuvre des nouveaux programmes de collège.

Ressources :
Des ressources sont disponibles sur la liste de diffusion académique, à l'adresse suivante :
https://listes.ac-strasbourg.fr/wws/info/bilingue-hg-college.
Vous voudrez bien vérifier que vous êtes bien abonnés à cette nouvelle liste, en voie de mise à jour.

Pour mémoire, vous trouverez ci- dessous le lien vers une bibliographie fournie par J.P Gadler, professeur en Abibac, qui peut donner des pistes intéressantes et une bibliographie générale illustrée, accessible à l'adresse :
http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl_lh/histoire_geo/spip.php?article457

Je vous rappelle également les ouvrages de la série « Ressources pour l'enseignement de l'Histoire en classe bilingue » niveau 4° et 3°, qui restent utilisables comme ressource documentaire, et l'ouvrage de géographie « Städte welweit » qui traverse les quatre programmes du collège. Le programme d'histoire de 6° est couvert par un ouvrage paru récemment et disponible au CRDP d'Alsace. Bientôt paraîtront un ouvrage d'histoire adapté aux nouveaux programmes de géographie en 5° autour du fil conducteur du développement durable, et un autre pour le programme d'histoire 5°, en cours d'élaboration (parution prévue en 2013).

- ## En lycée :

Pour le **cursus ABIBAC**, le programme de terminale reste inchangé en histoire, et, pour la géographie, suit celui de terminale ES/L. Il n'y a pour l'instant pas de modification ou d'allègement notifiés par le ministère.
Les épreuves écrites du baccalauréat s'alignent sur les épreuves nationales de ES/L en ce qui concerne les modalités d'épreuves. La durée des épreuves sera, comme cette année, de 5 heures sans interruption. D'éventuelles précisions suivront en temps utile.
Pour votre information, tous les textes officiels qui régissent les sections internationales et binationales sont rassemblés dans l'onglet « Europe – Monde » du portail histoire- géographie du site Eduscol, à l'adresse suivante :
http://eduscol.education.fr/pid24244-cid60949/sections-franco-allemandes-l-abibac.html

Le stage binational qui se tient tous les deux ans se déroulera début décembre à Wiesbaden, Land de Hesse : vous serez informés des modalités d'inscription et des thèmes traités dans les semaines qui viennent.

Retour au sommaire

DOSSIERS TRANSVERSAUX

EDD

Cet enseignement est désormais bien représenté en géographie à tous les niveaux des séries générales et technologiques. L'expérience prouve que le regard croisé avec les autres disciplines dynamise remarquablement les approches pédagogiques. Nombreux sont les collèges qui vivent l'EDD au quotidien autour de projets d'établissement qui mettent les questions environnementales et sociétales au centre de leurs préoccupations (17 collèges en Agenda 21).
Cette année **un seul stage à public désigné inscrit au PAF** concerne les établissements en Agenda 21.
Les animations que nous offrons habituellement avec nos partenaires sont versées dans l'offre des FTP (cf plus haut). Les conseillers territoriaux en formation (liste sur le site DAFOR) proposeront des stages ciblés sur le bassin.
D'autres animations aux thématiques plus transversales vous seront proposées selon la formule habituelle : l'annonce parviendra au coordonnateur EDD par courrier numérique. On procédera d'ailleurs à une actualisation de la liste de ces correspondants en début d'année.
Sachez que certains partenaires proposent des actions, des interventions ou de la documentation thématique souvent pertinentes à condition de la prendre avec le recul indispensable à toute utilisation de sources. Signalons ainsi EDF, qui développe un site à destination des enseignants et des élèves : http://enseignants.edf.com – http://jeunes.edf.com.
La semaine du développement durable est fixée au début avril. Nous vous engageons à faire figurer toutes vos actions sur le site de votre établissement et à nous le signaler par un simple mail (simone.de-butler@ac-strasbourg.fr). La gestion du site EDD est confiée à un nouveau webmestre : il s'agit de Frédéric Letscher professeur au collège Gustave Doré de Hochfelden. Le site dédié sera réaménagé et intégré dans la refonte générale du site académique pour une meilleure lisibilité.

CULTURE DE DÉFENSE

La Culture de Défense est mise en valeur à travers des formations animées par le groupe du **Trinôme académique**. Profondément renouvelées chaque année, des journées thématiques traitent de questions d'actualité relatives au concept de défense globale. Elles s'inscrivent dans un ensemble de formations destinées aux enseignants, aux personnels de direction, aux étudiants et aux élèves. Une conférence introductive assurée par un universitaire spécialiste pose les enjeux et les problématiques abordées puis une série d'études de cas décline les thèmes retenus en multipliant échelles spatiales et acteurs de la défense. Ces exemples, très largement inscrits dans les pratiques pédagogiques et les programmes, sont transposables en classes de collège et de lycée et donnent une consistance au parcours citoyen de nos élèves. Le thème retenu cette année aborde **la géopolitique des mers et des océans**. Des ressources pédagogiques sont disponibles en ligne sur le site académique.
http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/education-a-la-defense-trinome-academique/

Pour suivre ces formations **un appel à candidature précisant le programme est lancé par voie numérique dans les établissements** et concerne les professeurs d'histoire-géographie aussi bien que l'ensemble des personnels.
Le cadrage général sur l'enseignement de la Défense se trouve sur Eduscol :
http://eduscol.education.fr/pid25595-cid47691/l-enseignement-de-la-defense-dans-les-programmes.html

CONCOURS SCOLAIRES

Parmi les nombreux concours qui vous sont proposés, nous attirons votre attention sur **le Concours national de la résistance et de la déportation**. Le thème de la session 2012/2013 est intitulé :

> **« Communiquer pour résister 1940-1945 »** *On insistera sur l'importance de la communication pour les résistants. On étudiera le rôle joué par la presse clandestine, les tracts, la radio… dans leur combat. On pourra établir des liens avec des événements postérieurs qui ont montré l'importance de la communication dans la lutte pour la liberté.*

Faire participer les élèves à ce concours permet d'entretenir la mémoire en profitant de la présence des derniers témoins directs et contribue à la construction d'une culture citoyenne pour l'avenir. N'hésitez pas à faire appel à leurs témoignages précieux : ils se déplacent volontiers et ont à cœur de transmettre ce message aux jeunes générations.

Au BO n°24 du 14 juin 2012

Sur Eduscol : http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-resistance-deportation.html

Le site de la Fondation de la Résistance :
http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/?p=concours_r

ARCHIVES ET MUSEES

N'oubliez pas pour vos sorties, TPE, et autres projets d'avoir recours aux services éducatifs des Archives du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la CUS. Des professeurs d'histoire-géographie y sont détachés, ainsi que dans les principaux musées. Ils vous indiqueront les ressources disponibles et vous conseilleront dans la préparation de vos visites.

Archives	Danielle Hartmann	Archives départementales du Bas-Rhin
	Anne-Sophie Goepfert	Archives départementales du Haut-Rhin
	Christelle Strub	Archives de la CUS
Musées	Isabelle Chalier	Service éducatif des musées de Strasbourg
	Nadine Resch Rosin	Service éducatif du musée Unterlinden de Colmar
Lieux emblématiques	Jean-Marc Siegel	Bibliothèque Humaniste de Sélestat
	Guillaume Douté	Haut-Koenigsbourg
Lieux de mémoire	Sébastien Soster	Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck
	Robert Steegmann	Mémorial du Struthof de Natzwiller

D'autres lieux emblématiques tels que le château du Haut-Koenigsbourg, le Mémorial de Schirmeck, la bibliothèque humaniste de Sélestat, accueillent et animent des visites. Le PAIR (Pôle archéologique interdépartemental rhénan) vous invite pour des visites, ateliers, animations sur place à Sélestat (www.pair.archeologie.fr) ou sur les chantiers de fouille longeant la construction de la ligne TGV Est.

Que ceux qui ne sont pas cités nous pardonnent, nous laissons également de la place l'initiative et à la perspicacité des collègues pour trouver toutes les ressources locales en lien notamment avec l'histoire des arts dans les nouveaux programmes.

Nous relayerons toutes les informations qui nous parviendront par le biais de **la liste de diffusion.**

Retour au sommaire

TICE

Technologies de l'information et de la communication pour l'Education

Les TICE ont été placées parmi les **priorités nationales du Ministère**. Leur usage est appelé à se généraliser, à la fois comme outil de travail (Environnements Numériques de Travail, diaporamas, traitement de texte, d'images, SIG) et comme objet d'enseignement (cf tableau des capacités et méthodes des nouveaux programmes de Lycée et compétence 4 du Socle). Elles sont en outre partie intégrante du nouveau référentiel métier, BO n°29 du 22 juillet 2010.

Parmi les ressources essentielles, mentionnons (au milieu d'une foule d'autres ressources de qualité !) :

- les sites institutionnels comme Eduscol, ou le site académique
- le portail national Histoire-Géographie
- le portail national consacré à l'EDD par le CRDP d'Amiens
- le portail Histoire des Arts/Eduscol
- la banque de ressources numériques mise à disposition par le CRDP de Strasbourg

• Tutoriels :

Un groupe « recherche et formation » a consacré ses travaux de l'année dernière à la production de tutoriels utiles à tous. Nous saluons la qualité du travail fourni et des documents qui permettent à chacun, quel que soit son niveau initial, d'y trouver des indications précieuses et applicables.
Ils sont disponibles en ligne : http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/usages-des-tice/

• Liste de diffusion Histoire-Géographie et site académique :

Une liste de diffusion du site académique vous permet de bénéficier des informations dans les délais les plus brefs, une liste équivalente existe pour les professeurs enseignant en section bilingue et Abibac. L'inscription à la liste de diffusion est volontaire, et nous vous incitons fortement à y procéder, si ce n'est déjà fait. Merci d'inviter les nouveaux collègues à faire de même.
L'inscription se fait ici…

La **partie Histoire-Géographie du site académique** est ici, pour son ancienne version, et vous y trouvez de multiples ressources, dont le **compte-rendu des formations.**
La nouvelle version du site est en cours de déploiement. Voici le lien qui mène aux pages disciplinaires, actualisées et repensées, du nouvel « espace pédagogique » disponible depuis la page d'accueil du site académique : http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/

Les deux personnes chargées d'en assurer la tenue sont Julien Ebersold et Christophe Poinsignon, auxquels vous pouvez signaler toute erreur ou tout problème de lien.

Nous vous recommandons par ailleurs la consultation de la très riche lettre TIC'EDU qui assure une veille et une mutualisation des ressources, ainsi qu'un support stimulant à la réflexion.

- **Cahier de texte numérique**

Depuis la rentrée 2011, le cahier de texte numérique remplace sa version papier. Nous insistons sur le **caractère réglementaire de la tenue de ce document, qui a une valeur officielle et juridique.**
La site Eduscol consacre une page entière à ce sujet :
http://eduscol.education.fr/cid57149/cahier-de-textes-numerique-une-obligation-a-la-rentree-2011.html

Nous reproduisons ici le nouveau texte publié au BO n°32 du 9 septembre 2010, qui remplace et abroge la circulaire du 3 mai 1961.

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre, par l'ensemble des établissements scolaires, du cahier de textes numérique. Il se substitue aux cahiers de textes sous forme papier à compter de la rentrée 2011.

Les outils informatiques sont déjà largement utilisés par les professeurs dans leur vie professionnelle. Le cahier de textes numérique s'intègre à cet ensemble dans un souci de cohérence avec les autres applications au service de la pédagogie.

L'occasion est ainsi donnée de rappeler aux chefs d'établissement et aux professeurs l'importance qui s'attache au cahier de textes de classe qui, même dématérialisé, constitue un document officiel, à valeur juridique. Le cahier de textes de classe sert de référence aux cahiers de textes individuels. De façon permanente, il doit être à la disposition des élèves et de leurs responsables légaux qui peuvent s'y reporter à tout moment. Il assure la liaison entre les différents utilisateurs. Il permet, en cas d'absence ou de mutation d'un professeur, de ménager une étroite continuité entre l'enseignement du professeur et celui de son suppléant ou de son successeur.

Le cahier de textes de classe doit être de maniement facile, refléter le déroulement des enseignements et permettre de suivre avec précision la progression des apprentissages.

Je vous demande la plus grande vigilance dans la mise en œuvre du cahier de textes, une charte d'utilisation du cahier de textes numérique pouvant être mise en place au sein de l'établissement.

Cahiers de textes de classe

Le cahier de textes de classe sera organisé par discipline et par autre dispositif d'enseignement.

Il sera tenu par chaque professeur concerné et sera à la disposition des personnels de direction et d'inspection qui devront les viser, dans le cadre de leur mission.

L'accès au cahier de textes se fera par l'emploi du temps de la classe et par les disciplines. Un tableau de la charge de travail donnée à l'élève sera accessible.

Le cahier de textes mentionnera, d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens. Les fonctionnalités offertes par les solutions informatiques faciliteront leur mise en page (polices de caractères, soulignement, couleurs, etc.). Les travaux donnés aux élèves porteront, outre la date du jour où ils sont donnés, l'indication du jour où ils doivent être présentés ou remis par l'élève.

Les textes des devoirs et des contrôles figureront au cahier de textes, sous forme de textes ou de fichiers joints. Il en sera de même du texte des exercices ou des activités lorsque ceux-ci ne figureront pas sur les manuels scolaires.

En ce qui concerne les travaux effectués dans le cadre de groupes, ou de sous-groupes d'élèves de différents niveaux de compétences, et en vue de favoriser un accompagnement plus personnalisé, le contenu de ces activités spécifiques sera également mentionné dans le cahier de textes.

À la fin de chaque année scolaire, ces cahiers seront accessibles pendant une année scolaire entière, dans les conditions des cahiers de textes actifs. Ils pourront être consultés par les enseignants, les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique, les conseils de classe et les corps d'inspection. Ils seront ensuite archivés et conservés pendant une durée de cinq ans. Il appartiendra en outre au chef d'établissement de déterminer quels sont ceux d'entre eux qui, témoignant d'un enseignement original, méritent d'être versés aux archives de l'établissement.

Cahiers de textes individuels

Le cahier de textes numérique ne dispense pas chaque élève de continuer à tenir un cahier de textes individuel.

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire du 3 mai 1961.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte parole du Gouvernement, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Retour au sommaire